

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Version 1.2

Date de révision 21.12.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : CARBONATE DE SOUDE LEGER
Nom de la substance : carbonate de sodium
No.-Index : 011-005-00-2
No.-CAS : 497-19-8
No.-CE : 207-838-8
No. enr. REACH EU : 01-2119485498-19-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Mon-Droguiste.Com
39 Bis Rue Du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise
Téléphone : +33(0)3.25.41.04.05
Adresse e-mail : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)

Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention : P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention : P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

CARBONATE DE SOUDE LEGER

P337 + P313

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- carbonate de sodium

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
carbonate de sodium			
No.-Index : 011-005-00-2	>= 90 - <= 100	Eye Irrit.2	H319
No.-CAS : 497-19-8			
No.-CE : 207-838-8			
No. enr. : 01-2119485498-19-xxxx			
REACH EU			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne

CARBONATE DE SOUDE LEGER

jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement de protection individuel.

Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

CARBONATE DE SOUDE LEGER

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Matériaux adéquats pour les conteneurs: Polyéthylène; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Aluminium

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Le produit est hygroscopique.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer près des acides.

Température de stockage : < 35 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DNEL
Travailleurs, à long terme, Inhalation : 10 mg/m³

DNEL
Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation : 10 mg/m³

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Non applicable :

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).
Protection respiratoire conforme à EN 141.
Respirateur avec un filtre à poussière
Filtre à particules:P2
Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.
Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition

CARBONATE DE SOUDE LEGER

des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc Naturel
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Polyisoprène
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,35 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle
délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un équipement de protection individuel.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : solide
Couleur : blanc
Odeur : inodore
Seuil olfactif : donnée non disponible

CARBONATE DE SOUDE LEGER

pH	:	11,2 (1 g/l ; 20 °C)
Point/intervalle de fusion	:	851 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	1.600 °C
Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, inférieure	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Densité relative	:	2,52 (20 °C) (Méthode de l'UE A.3)
Hydrosolubilité	:	212,5 g/l (20 °C) (OCDE ligne directrice 105) 71 g/l (0 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Décomposition thermique	:	> 400 °C
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Explosibilité	:	donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Poids moléculaire	:	106 g/mol
Masse volumique apparente	:	0,5 - 0,6 kg/dm ³ Carbonate de soude léger 0,97 - 1,10 kg/dm ³ Carbonate de soude dense

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
----------	---	--

CARBONATE DE SOUDE LEGER

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit est hygroscopique. Dégage du dioxyde de carbone au contact avec les acides. En cas de contact avec les métaux, peut générer de l'hydrogène gazeux qui avec l'air peut former des mélanges explosifs.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Décomposition thermique : > 400 °C

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides, Métaux légers, Poudre d'aluminium

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
Toxicité aiguë		
Oral(e)		
DL50	:	2800 Poids corporel mg / kg(Rat, mâle et femelle)
Inhalation		
CL50	:	2,3 mg/l (Rat; 2 h) (OCDE ligne directrice 403)L'inhalation peut causer douleurs et toux.
Dermale		
DL50	:	> 2000 Poids corporel mg / kg(Lapin) (méthode US-EPA)
Irritation		
Peau		
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Yeux

Résultat : Irritation sévère des yeux (Lapin) (méthode US-EPA)

Sensibilisation

Résultat : non sensibilisant(e)

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.
Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Tératogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.
Toxicité pour la reproduction : Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Toxicité à dose répétée

Le carbonate de sodium se dissocie en ions physiologiquement présents en relativement grandes quantités chez les vertébrés. C'est pourquoi les études de toxicité à doses répétées ne sont pas considérées (scientifiquement) comme nécessaires selon la colonne 2 des annexes VIII et IX du règlement REACH.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration,

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

CARBONATE DE SOUDE LEGER

12.1. Toxicité

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
-------------------	----------------------------	-------------------------

Toxicité aiguë

Poisson

CE50 : 300 mg/l (Lepomis macrochirus; 96 h)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: 200 - 227 mg/l (Invertébrés d'eau douce; 48 h)

algue

: Etude scientifiquement non justifiée.

Bactérie

: Etude scientifiquement non justifiée.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique

Résultat : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
Etude scientifiquement non justifiée.

Toxicité chronique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Résultat : Etude scientifiquement non justifiée.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
-------------------	----------------------------	-------------------------

Persistance et dégradabilité

Persistance

Résultat : Désagrégation par hydrolyse.

Biodégradabilité

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
Bioaccumulation		

Résultat : Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
Mobilité		

: étude scientifiquement injustifiée

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
-------------------	----------------------------	-------------------------

12.6. Autres effets néfastes

Données pour le produit	
Information écologique supplémentaire	

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

Résultat :

Composant:	carbonate de sodium	No.-CAS 497-19-8
Information écologique supplémentaire		

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.

CARBONATE DE SOUDE LEGER

- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution.
Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandise non dangereuse selon l' ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU

Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant: carbonate de sodium **No.-CAS** 497-19-8

CARBONATE DE SOUDE LEGER

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. Reglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325) : Numéro CE : , 207-838-8; Listé

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Abréviations et acronymes

EINECS

Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes ELINCS

liste européenne des substances chimiques notifiées ENCS (JP)

Japon. Liste des lois Kashin-Hou SGH

système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques IECSC

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes INSQ

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Mexique. Inventaire national des substances chimiques	ISHL (JP)
Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail	KECI (KR)
Corée. Inventaire des produits chimiques existants	CL50
concentration létale médiane	LOAEC
concentration minimale avec effet nocif observé	LOAEL
dose minimale avec effet nocif observé	LOEL
dose minimale avec effet observé	NDSL
Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances	NLP
ne figure plus sur la liste des polymères	NOAEC
concentration sans effet nocif observé	NOAEL
dose sans effet nocif observé	NOEC
concentration sans effet observé	NOEL
dose sans effet observé	NZIOC
Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques	OCDE
Organisation de coopération et de développement économiques	LEP
limite d'exposition professionnelle	ONT INV
Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario	PBT
persistant, bioaccumulable et toxique	PHARM (JP)
Japon. Liste des pharmacopées	PICCS (PH)
Philippines. Inventaire	PNEC

CARBONATE DE SOUDE LEGER

des produits chimiques et des substances chimiques

**concentration prédite
sans effet** N° REACH Autor.

**REACH - Numéro
d'autorisation** N° REACH ConsDemAutor.

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.

Méthodes usitées pour la classification : La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.

Informations de formation : Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.

Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

CARBONATE DE SOUDE LEGER

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Fabrication de substance	3	8	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 22	1	NA	ES864
2	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges	3	10	NA	1, 2, 3, 5, 8a, 8b, 9, 14, 15	2	NA	ES878
3	Utilisation dans la production de verre	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 22, 23, 26	6a	NA	ES866
4	Utilisation industrielle	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 15, 17, 18, 19, 22, 23, 26	4, 5, 6a, 6b, 6d, 7	NA	ES871
5	Utilisation professionnelle	22	NA	NA	1, 2, 4, 8a, 8b, 9, 10, 11, 13, 15, 19	8a, 8b, 8c, 8d, 8e, 8f, 9a, 9b	NA	ES873
6	Utilisation privée	21	NA	1, 2, 3, 4, 7, 8, 9a, 9b, 9c, 0, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40	NA	8a, 8b, 8c, 8d, 8e, 8f, 9a, 9b	NA	ES869

CARBONATE DE SOUDE LEGER

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Fabrication de substance

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1

Quantité utilisée	Tonnage annuel du site (tonnes/année):	1,5 Million de tonnes/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Libération continue.
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Eau	Les flux d'eaux usées des sites de production contiennent des substances inorganiques et, pour cette raison, ne sont pas traités dans les stations d'épuration
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Pas de traitement des déchets spécifique nécessaire/proposé

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC22

Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Non applicable	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par jour	480 min
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Environnement

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
---	---	Air	---	2,2 - 118 kg / jour	---

Travailleurs

La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée
Mesures effectuées sur les lieux de travail

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
---	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	7,9mg/m ³	---
PROC1	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m ³	---
PROC2	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m ³	---
PROC3, PROC22	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m ³	---
PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9	8 heures/jour, Valeur d'exposition modelée	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m ³	---

Valeur d'exposition mesurée.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.
Non applicable

CARBONATE DE SOUDE LEGER

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2

Quantité utilisée		5000 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Libération continue.
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets	Air	Ventilation par aspiration équipée de filtres.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol		
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Traitement des Boues	Ajustement du pH
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Pas de traitement des déchets spécifique nécessaire/proposé

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15

Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pendant l'utilisation, de la poussière se forme.	
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

800000000109 / Version 1.2	20/31	FR
----------------------------	-------	----

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Environnement

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
---	---	Air	---	2,7 kg / jour	---

L'exposition est considérée comme négligeable.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m ³	---
PROC2, PROC15	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m ³	---
PROC3	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m ³	---
PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m ³	---
PROC14	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m ³	---

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.

CARBONATE DE SOUDE LEGER

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation dans la production de verre

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel</p> <p>PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température</p> <p>PROC26: Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a

Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	200000 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Libération continue.
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets	Air	Ventilation par aspiration équipée de filtres.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol		
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Les contrôles d'émission des eaux usées ne s'appliquent pas, aucun rejet direct des eaux usées ne se faisant.	
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Pas de traitement des déchets spécifique nécessaire/proposé

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC22, PROC23, PROC26

Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pendant l'utilisation, de la poussière se forme.	
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'exposition est considérée comme négligeable.

CARBONATE DE SOUDE LEGER

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC22, PROC23: La version 2 avec modifications de ECETOC TRA a été utilisée

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01 mg/m ³	---
PROC2	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5 mg/m ³	---
PROC3	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	1 mg/m ³	---
PROC4, PROC8a, PROC8b	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	5 mg/m ³	---
PROC22, PROC23	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	1 mg/m ³	---

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

CARBONATE DE SOUDE LEGER

1. Titre court du scénario d'exposition 4: Utilisation industrielle

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts</p> <p>PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie</p> <p>PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p> <p>PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel</p> <p>PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température</p> <p>PROC26: Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p> <p>ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)</p> <p>ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères</p> <p>ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos</p>

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6d, ERC7

Quantité utilisée	Montant annuel par site	100000 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Libération continue.
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets	Air	Ventilation par aspiration équipée de filtres.
Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol		
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures liées à	Traitement des Boues	Ajustement du pH

CARBONATE DE SOUDE LEGER

l'usine de traitement des eaux usées

Aucune mesure spécifique nécessaire.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC15, PROC17, PROC18, PROC19, PROC22, PROC23, PROC26

Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pendant l'utilisation, de la poussière se forme.	
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	> 4 heures / jour (PROC3, PROC7, PROC9, PROC17, PROC18)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
---	---	Air	---	---	---

De faibles rejets peuvent être possibles.

Travailleurs

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,01mg/m ³	---
PROC2	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,5mg/m ³	---
PROC3	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m ³	---
PROC4, PROC8a, PROC19	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m ³	---
PROC8b, PROC9, PROC15, PROC26	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m ³	---
PROC7	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,022mg/m ³	---
PROC17, PROC18	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,022mg/m ³	---
PROC22, PROC23	---	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m ³	---

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.

CARBONATE DE SOUDE LEGER

1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation professionnelle

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.</p> <p>PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos</p> <p>ERC9b: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos</p>

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8c, ERC8d, ERC8e, ERC8f, ERC9a, ERC9b

Quantité utilisée	Montant annuel par site	100000 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Libération continue.
Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Ventilation par aspiration équipée de filtres.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Traitement des Boues	Ajustement du pH
	Aucune mesure spécifique nécessaire.	

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2,

CARBONATE DE SOUDE LEGER

PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19

Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
	Pendant l'utilisation, de la poussière se forme.	
Fréquence et durée d'utilisation	Durée d'exposition par jour	15 min(PROC1, PROC2)
	Durée d'exposition par jour	> 240 min(PROC4, PROC10, PROC11)
	Durée d'exposition par jour	15 - 60 min(PROC8a, PROC8b, PROC13, PROC15, PROC19)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
---	---	Eau	---	---	---
---	---	Air	---	---	---
---	Professionnel agricole	Sol	---	0,0126kg/ha	---

L'exposition est considérée comme négligeable.

Travailleurs

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,0044mg/m ³	---
PROC1	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,001mg/m ³	---
PROC2, PROC3, PROC4, PROC9	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,044mg/m ³	---
PROC2	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,1mg/m ³	---
PROC5	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	5mg/m ³	---
PROC8a, PROC8b, PROC13, PROC15, PROC19	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,088mg/m ³	---
PROC8a, PROC19	solide	Exposition des travailleurs par inhalation.	1mg/m ³	---
PROC10, PROC11	liquide	Exposition des travailleurs par inhalation.	0,44mg/m ³	---
---	---	---	---	---

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.

CARBONATE DE SOUDE LEGER

1. Titre court du scénario d'exposition 6: Utilisation privée

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	<p>PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité</p> <p>PC2: Adsorbants</p> <p>PC3: Produits d'assainissement de l'air</p> <p>PC4: Produits antigel et de dégivrage</p> <p>PC7: Métaux et alliages de base</p> <p>PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)</p> <p>PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants</p> <p>PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler</p> <p>PC9c: Peintures au doigt</p> <p>PC0: Autres (utilisation des codes UCN)</p> <p>PC11: Explosifs</p> <p>PC12: Engrais</p> <p>PC13: Carburants</p> <p>PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie</p> <p>PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques</p> <p>PC16: Fluides de transfert de chaleur</p> <p>PC17: Fluides hydrauliques</p> <p>PC18: Encres et toners</p> <p>PC19: Intermédiaire</p> <p>PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation</p> <p>PC21: Substances chimiques de laboratoire</p> <p>PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir</p> <p>PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage</p> <p>PC25: Fluides pour le travail des métaux</p> <p>PC26: Colorants pour papier et carton, produits de finition et d'imprégnation, y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication</p> <p>PC27: Produits phytopharmaceutiques</p> <p>PC28: Parfums, produits parfumés</p> <p>PC29: Produits pharmaceutiques</p> <p>PC30: Produits photochimiques</p> <p>PC31: Produits lustrant et mélanges de cires</p> <p>PC32: Préparations et composés à base de polymères</p> <p>PC33: Semi-conducteurs</p> <p>PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication</p> <p>PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)</p> <p>PC36: Adoucissants d'eau</p> <p>PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau</p> <p>PC38: Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux</p> <p>PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels</p> <p>PC40: Agents d'extraction</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts</p> <p>ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts</p> <p>ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p>

CARBONATE DE SOUDE LEGER

	ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos	
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée	
2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8c, ERC8d, ERC8e, ERC8f, ERC9a, ERC9b		
Quantité utilisée	La quantité de substance utilisée n'est pas considéré pertinent pour ces opérations.	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	négligeable
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Lessives en poudre, PC35: Nettoyant de surface (poudre)		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 30%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, Solide, empoussièremement moyen
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Lave-vaisselle		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de substance dans le produit : 0% - 45%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, Solide, empoussièremement moyen
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau
2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC0, PC1, PC2, PC4, PC7, PC8, PC9a, PC11, PC12, PC14, PC15, PC16, PC17, PC18, PC19, PC20, PC21, PC23, PC24, PC25, PC26, PC27, PC28, PC29, PC30, PC32, PC33, PC34, PC36, PC37, PC40, PC39, PC38		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 37%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, Solide, empoussièremement moyen
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau
800000000109 / Version 1.2		
29/31		FR

CARBONATE DE SOUDE LEGER

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35: Nettoyant de surface (spray)

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 10%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, Solide, empoussièremement moyen
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC3

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 5 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, Solide, empoussièremement moyen
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau

2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC31

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 10%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, Solide, empoussièremement moyen
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 évènements/semaine
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

L'exposition est considérée comme négligeable.

Consommateurs

PC35: REACT (Reach Exposure Assessment Consumer Tool)

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC35	Lessive ordinaire, Poudre	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	0,0156mg/kg p.c./jour	---
PC35	Lessive ordinaire, liquide	Consommateur - dermique, à long terme -	0,0229mg/kg p.c./jour	---

CARBONATE DE SOUDE LEGER

		systemique		
PC35	Lessive compacte, Poudre	Consommateur - dermique, à long terme - systemique	0,0160mg/kg p.c./jour	---
PC35	Lessive compacte, liquide	Consommateur - dermique, à long terme - systemique	0,0229mg/kg p.c./jour	---
PC35	Additif de lessive, Blanchiment/pré-traitement du linge	Consommateur - dermique, à long terme - systemique	0,0221mg/kg p.c./jour	---
PC35	Produits vaisselle à la main liquides	Consommateur - dermique, à long terme - systemique	0,000312mg/kg p.c./jour	---
PC35	Nettoyant pour surface, gel	Consommateur - dermique, à long terme - systemique	0,0429mg/kg p.c./jour	---

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur les conditions opératoires prévues qui ne sont peut être pas applicables sur tous les sites. Lorsque d'autres Mesures de Gestion des Risques / Conditions Opératoires sont mises en place, alors les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont gérés au moins à un niveau équivalent.